



ACADÉMIE DE MARINE

1921 - 2021 ACADÉMIE DE MARINE : LE CENTENAIRE DE SA RENAISSANCE

Éditorial

L'Académie de marine, créée sous Louis XV en 1752, supprimée sous la Convention en 1793, a été refondée en 1921.

Nombre d'académiciens ont joué un rôle éminent dans les évolutions extraordinaires rencontrées par le monde maritime pendant ce siècle écoulé, de la propulsion nucléaire à l'exploitation des énergies marines renouvelables, de la multiplication des enjeux stratégiques sur, sous et au-dessus de tous les océans, à la difficile construction en Europe d'une politique de la pêche et d'un concept de souveraineté maritime. La prise de conscience globale des enjeux environnementaux et la révolution numérique nous font vivre aujourd'hui la genèse d'une révolution sociétale et industrielle majeure qui affecte déjà toutes les activités maritimes.

L'Académie de marine a décidé de célébrer le centenaire de sa renaissance, une façon d'aborder un nouveau siècle d'études, d'encouragement des recherches et des initiatives, de partage des connaissances et des expériences, qui forment la vocation de notre compagnie.

Cette célébration s'organisera autour d'évènements majeurs :

> **Les six Rencontres du Centenaire** au cours desquels seront débattus « les grands enjeux maritimes », sur un après-midi chacune de novembre 2021 à juin 2022 à Paris, Brest, Marseille, Toulouse

> **Le Colloque** « l'excellence maritime française » les 23 et 24 janvier 2023 au Musée de la Marine à Paris

> **La publication du livre du Centenaire**

> **Diverses expositions**

Tous les détails de ces évènements ainsi que les formulaires d'inscription sont accessibles sur un site dédié :

www.lecentenairedelacademiedemarine.fr

De nombreux partenaires institutionnels et entreprises nous soutiendront dans l'organisation et le financement de ces évènements. Qu'ils en soient par avance remerciés.

Montrant la vitalité de notre institution, dans un monde maritime plus que jamais essentiel à l'humanité, ces évènements ouvriront des perspectives de réflexion pour les années à venir. Rejoignez-nous nombreux.

Alain Bovis

Vice-président de l'Académie de marine
Président du Comité du Centenaire



Les rencontres du centenaire

Six rencontres sont organisées en 2021 et 2022 sous forme de conférences ou tables-rondes sur les thèmes suivants :

> La mer : quelle dynamique pour l'union européenne ? Paris, 16 novembre 2021.

> Les enjeux stratégiques maritimes. Paris, 12 janvier 2022.

> La transition numérique du monde maritime. Marseille, 3 février 2022.

> Les réseaux scientifiques d'échanges maritimes aux XVIII^e XIX^e siècle. Brest, 25 février 2022.

> Connaissance de l'environnement océanique. Toulouse, 16 mars 2022.

> La politique européenne de la pêche. Paris, mai 2022.

Notez d'ores et déjà ces rendez-vous sur votre agenda.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à :

**LA MER : QUELLE DYNAMIQUE
POUR L'UNION EUROPÉENNE ?**

Mardi 16 novembre. École du Val-de Grâce. Paris.

INSCRIPTION :

<https://www.lecentenairedelacademiedemarine.fr>

Cette conférence-débat réunira les intervenants suivants :

> Annick GIRARDIN, ministre de la Mer

> Catherine CHABAUD, députée européenne

> Jean-Dominique GIULIANI, président de la Fondation Robert Schuman

> Un représentant de la Commission européenne

Thèmes abordés : La mer est dorénavant au cœur des grands enjeux d'avenir du monde : contrôle stratégique et militaire, mondialisation de l'économie, réchauffement climatique et bio-diversité, énergie, télécommunication via les câbles sous-marins, contrôle des flux migratoires etc. L'union européenne, première puissance commerciale mondiale, forte de 500 millions d'habitants occupe-t-elle la place qui lui revient dans les réponses à ces défis ?

(suite de la page 1)

La conférence-débat aura pour objet de formuler des propositions et tracer des perspectives en explorant les questions suivantes : comment construire une gouvernance efficiente des enjeux et de l'espace maritime européen ? Comment rendre la politique maritime européenne plus visible et recueillir le soutien des citoyens ? Quel nouveau rôle pour la France après le départ de la Grande-Bretagne ? Comment consolider les secteurs traditionnels et promouvoir le développement des activités innovantes de l'économie bleue en les combinant avec les exigences climatiques et environnementales ? Quelle contribution possible de la présidence française au 1^{er} semestre 2022 ?

Un centenaire et une renaissance

L'Académie de Marine est née, au XVIII^e siècle, de la volonté de quelques officiers savants de voir les marins profiter des avancées scientifiques spectaculaires que connaissaient les sciences nautiques à l'époque de Louis XV. Des réunions informelles avaient lieu à Brest chez le capitaine de vaisseau Bigot de Morogues depuis 1749, mais c'est en 1752 que fut instituée en cette ville par le ministre « l'Académie générale pour tous les ports ». En 1769, elle reçut le titre d'Académie royale et fut associée à l'Académie des Sciences en 1771. Elle devait traiter de « tout ce qui a rapport à la marine » et elle eut une activité importante, à l'exception des périodes de guerre, lorsque les officiers étaient en mer ou au combat. Des réunions hebdomadaires traitaient des domaines qui connaissaient les perfectionnements les plus rapides : construction navale, arrimage des vaisseaux, détermination de la longitude à la mer. Afin de développer le plus largement possible la diffusion des sciences nautiques, l'Académie devait constituer une bibliothèque et se lancer dans la rédaction d'un dictionnaire, qui fut publié dans l'Encyclopédie méthodique, partie marine ; elle pouvait aussi prêter des instruments aux navigateurs. **Comme les autres académies, l'Académie de marine fut supprimée sous la Terreur, le 8 août 1793.** Deux ans plus tard, le Bureau des Longitudes fut créé et, le 25 octobre 1795, à la veille de sa dernière séance, la Convention créa l'Institut de France qui regroupe les Académies, dont l'Académie des Sciences.

L'Académie de Marine ne fut pas recréée à cette époque. Or les besoins auxquels elle répondait n'étaient pas totalement couverts par ces nouvelles institutions où se retrouvèrent pourtant plusieurs académiciens de l'Académie de Marine. A plusieurs reprises, au cours du XIX^e siècle, des mémoires adressés au ministre de la Marine lui demandaient la reconstitution d'une Académie dédiée aux sciences maritimes. **L'Académie de marine ne fut refondée qu'en 1921.**

Une séance solennelle, à laquelle participait le Président de la République, Alexandre Millerand se déroula le 28 octobre 1921 dans l'amphithéâtre de la Sorbonne. Le discours inaugural du ministre de la Marine saluait la continuité des missions de l'Académie : la nouvelle compagnie était chargée de « provoquer le développement des hautes

études concernant les questions maritimes et de reprendre ainsi l'œuvre de l'ancienne académie de Brest ». Mais la forme associative qui avait été retenue pour sa refondation fut abandonnée dès la loi du 19 décembre 1926 qui lui attribua le statut d'Établissement public de l'État, toujours le sien actuellement.

La composition de l'Académie fait une place à toutes les composantes de la vie maritime : marine militaire et de commerce, plaisance, questions juridiques, sciences et techniques, océanographie, histoire, arts... Depuis 1921, l'Académie a accueilli des personnalités de premier plan : Théodore Monod, Marin Marie, Jean-Baptiste Charcot, Eric Tabarly aux côtés d'Emile Bertin, Paul Langevin ou l'amiral Lacaze. Elle



Jean-Baptiste CHARCOT

s'est ainsi trouvée engagée dans tous les débats et dans toutes les avancées du XX^e siècle concernant la stratégie maritime, la construction navale des grands paquebots ou des cargos, les techniques de propulsion, le développement d'une énergie décarbonnée, le droit de la mer, la découverte et l'exploration des grands fonds, les progrès de l'hydrographie, le développement d'une culture maritime sous toutes ses formes.

Les conférences présentant ces sujets et permettant d'entendre les acteurs, les rapports rédigés sur des questions d'actualité liées aux problématiques océaniques les plus spécialisées sont publiés dans les Communications et mémoires édités depuis 1922. A cette publication s'ajoutent un bulletin interne et une Lettre de l'Académie de marine diffusée à tout le public intéressé par ses travaux.

L'attribution de prix est aussi, depuis 1921, une activité importante de l'Académie. Il s'agit, conformément à ses statuts, d'encourager des travaux de recherche ou des réalisations innovantes.

L'Académie est donc, comme les autres académies, un espace de réflexion et d'échange où se rencontrent des personnalités de l'ensemble des disciplines. Cette diversité permet d'élaborer des synthèses pluridisciplinaires, de rédiger des avis ou des recommandations destinés aux pouvoirs publics et, à travers colloques et publications, d'éclairer l'opinion sur de grands enjeux maritimes.

Pour les décennies à venir, compte tenu de la place de l'océan dans la géopolitique, dans les progrès scientifiques, dans la culture et l'imaginaire collectif, les chantiers ne manquent pas pour les académiciens...

Hélène Richard

Secrétaire perpétuel adjoint de l'Académie de marine



> **Interview de notre Président Xavier de la GORCE à France Inter le 7 juin.** Présentation de l'Académie de Marine.

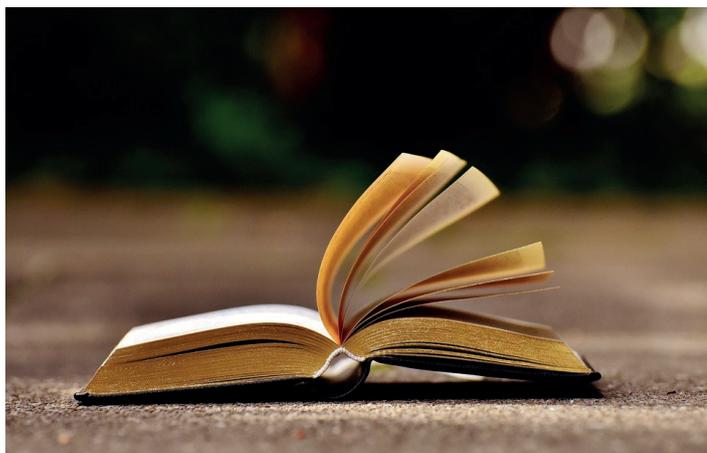
[Lire la suite](#)

> **Prix de l'Académie de marine 2021**

Comme chaque année l'Académie a décerné des prix et récompenses.

GRAND PRIX : Les organisateurs du Vendée Globe.

PRIX BEAU LIVRE : Etienne Blandin, peintre de la marine, Patrick BLANDIN et Jérôme LOYER, Éditions des Tilleuls.



[Lire la suite des prix](#)

[Remise des prix](#)

> **Conférences**

- **Brexit et pêche : chronique d'une catastrophe évitée, par Serge BESLIER, expert auprès de la Commission européenne.**

Les négociations sur la pêche ont constitué un enjeu majeur de la négociation bien que ce secteur ne représente que 0,1 % du PNB européen. L'intervenant présente le contexte et les termes de l'accord.

[Lire la suite](#)

- **Marégraphes et connaissance de l'évolution du niveau marin le long des côtes françaises, par Guy WÖPPELMANN, professeur à l'Université de La Rochelle.**

L'intervenant retrace l'histoire des marégraphes, instruments de mesure du niveau des mers créés en 1831, puis remplacés par les radars et les satellites.

Il souligne l'importance des travaux du service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) et de l'Institut géographique national (IGN) et la grande diversité de la qualité des mesures selon les zones géographiques.

[Lire la suite](#)

- **Communication de l'amiral Pierre VANDIER, chef d'État-major de la Marine.**

Le chef d'état-major de la Marine développe sa vision stratégique et l'élan qu'il s'efforce de donner à la pensée navale de la Marine. La mer joue un rôle de premier plan dans le nouveau cycle géo-politique. La mondialisation de l'économie n'a pas oté sa place à la nation. Quelle réponse peut être apportée par la Marine nationale ?

[Lire la suite](#)

Remise du prix conjoint 2020 Académie de marine - Soper

[Lire la suite](#)

Partenariat avec le musée de la Marine.

Dans le cadre du développement de ses partenariats, l'Académie a signé une convention avec le Musée national de la Marine. Le colloque de clôture des événements du centenaire de l'Académie y sera notamment organisé.

[Lire la suite](#)

Soutien de L'Académie de marine à l'hommage rendu par les organisations de marine marchande à ses marins qui refusèrent l'armistice en 1940 et continuèrent à naviguer dans les convois alliés.

[Lire la suite](#)



Activités des académiciens

> **Hommage à l'Amiral Pierre LACOSTE, par l'amiral Jean DUFOURCQ. Revue de défense nationale. Janvier 2021.**

[Lire la suite](#)

> **Interview de Christian BUCHET sur une pollution en Corse. RTL 15 juin 2021**

[Lire la suite](#)

> **Les frégates anti-aériennes Cassard et Jean-Bart par Emmanuel DESCLEVES. Tribune. N° 1254**

[Lire la suite](#)

> **L'engagement des Américains dans la guerre (1917-1918.) Sorbonne université presse 2020. Recension d'Emmanuel DESCLEVES.**

[Lire la suite](#)

> **Le 17 juin, au siège de l'ATMA, Alain BOVIS, président de l'ATMA, a remis les prix ATMA des meilleurs mémoires 2020 à :**

- Lara LADONNE DEVILLERS pour son mémoire : « L'émergence des Postes maritimes française, anglaise et espagnole (1840- 1910) »

- José ESTEME : « Le Jumeau Numérique dans l'industrie marine et offshore »

> **Le 24 juin, dans les locaux de l'ENSTA IP Paris, Alain BOVIS, président du jury, a remis le 13^e prix Roger Brard à une équipe de Naval Group** pour ses travaux de développement d'un système de propulsion anaérobie pour sous-marins à piles à combustible.

L'Académie

Fondée en 1752, l'Académie de marine est un établissement public national placé sous la protection du Président de la République. Ses membres élus sont issus de l'ensemble des secteurs d'activités maritimes civiles et militaires. 200 invités permanents accompagnent ses travaux en lui faisant bénéficier de leur expertise dans le domaine de la mer.

Ancrée au passé maritime de la France, l'Académie de marine s'emploie à éclairer les enjeux maritimes de demain à travers des études, des conférences et des voyages et en encourageant par des prix des recherches, initiatives et expériences.

Rejoignez-nous sur linkedIn

fr.linkedin.com/company/academie-de-marine

Contact

Edouard Berlet, Délégué à la communication
et porte-parole : e_berlet@yahoo.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel
Conception et impression : COMMISSARIAT DES ARMEES - IR - PG PARIS